



FONDATION KRAIZBIERG

# 2016 Rapport des activités





FONDATION KRAIZBIERG

# 2016 Rapport des activités

## Les conseillers honoraires de la Fondation Kräizbiereg

### Présidents d'honneur

SAR, le Grand-Duc Héritier  
Joan Duchesse De Mouchy

### Conseillers honoraires

Monsieur François Biltgen  
Monsieur André Claude  
Monsieur Guy De Muysen  
Madame Jutta Duerholt  
Madame Colette Flesch  
Monsieur Gaston Giberyen  
Monsieur Jean Hamilius  
Madame Charlotte Claude-Hartmann  
Monsieur Pierre Hoffmann  
Madame Marie-Josée Jacobs  
Monsieur Pierre-Marc Knaff  
Monsieur André Manderscheid  
Monsieur Jos Matheis  
Madame Gritty Pütz  
Monsieur Gaston Reinesch  
Monsieur Jacques Santer  
Madame Michèle Silbereisen-Schmitz  
Monsieur Michel Würth

### Vice-présidents honoraires

Monsieur Benny Berg  
Monsieur Henri Metz

Monsieur Fernand Boden  
Monsieur François Colling  
Monsieur Mars Di Bartolomeo  
Monsieur Fernand Entringer  
Monsieur Henri Folmer  
Monsieur Gust Graas  
Monsieur Jacques Hansen  
Monsieur Norbert Hauptert  
Monsieur Ben Homan  
Monsieur Jean-Claude Juncker  
Monsieur François Krecke  
Monsieur Gérard Matheis  
Monsieur Didier Morn  
Monsieur Jean Regenwetter  
Monsieur Michel Reiter  
Monsieur Arthur Schmitz  
Monsieur Nicolas Strotz

## Extrait des statuts

### Chapitre Ier. - Dénomination

**Art. 1er.** L'établissement d'utilité publique prend la dénomination de FONDATION KRÄIZBIERG.

### Chapitre II. – Objet, Durée et Siège

**Art. 2.** La Fondation a pour objet l'amélioration de la condition morale, sociale et matérielle des personnes physiquement handicapées, ceci notamment sur le plan de la prévention, de la médecine, de l'éducation, de la scolarisation, de la rééducation, de la formation et de l'adaptation au travail, de l'insertion sociale.

La Fondation a en outre pour but de promouvoir un climat propice à la réforme des lois pour inadaptés et à la création d'établissements et de services adaptés aux besoins spécifiques des personnes atteintes d'affections invalidantes.

Elle pourra poser tous actes et faire toutes opérations licites généralement quelconques se rattachant directement à la réalisation de son objet social.

Elle peut s'affilier à toute association ou à tout groupement susceptible de lui prêter un concours utile pour atteindre les buts qu'elle poursuit.

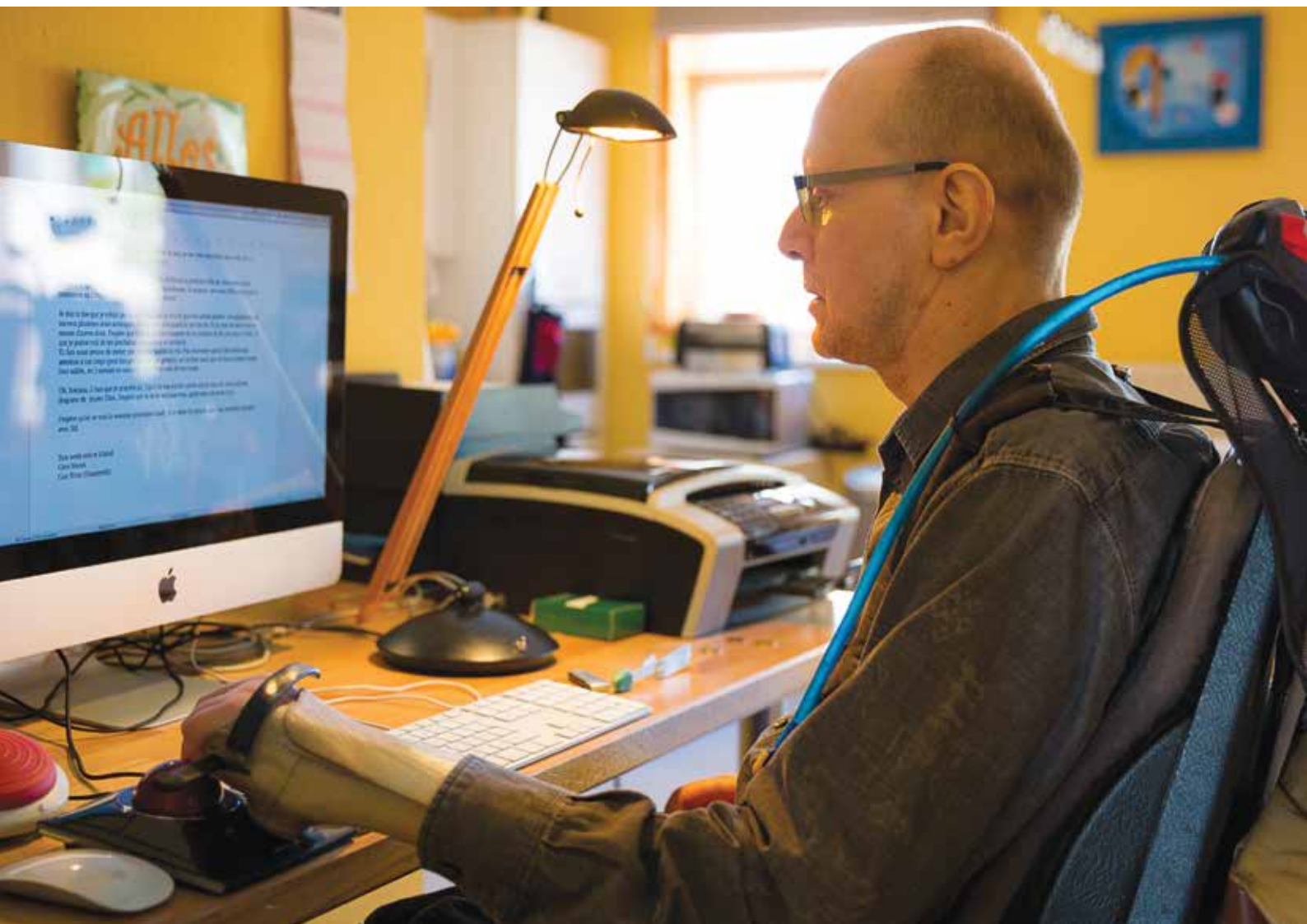
**Art. 3.** La Fondation est constituée pour une durée illimitée.

Une **personne**  
en situation de handicap  
doit pouvoir être pleinement  
**intégrée** dans la vie quotidienne et **participer** au fonctionnement de  
notre société au même titre que les personnes plus valides.

Il faut aider ces personnes à atteindre une certaine **autonomie**.



La Fondation Kräizbiërg fournit à la  
personne en situation de handicap  
les moyens de cette ambition.





## Historique

Le 18 novembre 1977 eut lieu l'assemblée constituante de la Ligue pour l'Aide aux Infirmes Moteurs Cérébraux (IMC). En date du 21 juin 1982, la Ligue a changé son statut juridique et est devenue une Fondation, reconnue d'utilité publique par arrêté grand-ducal du 21 juillet 1982. Par arrêté grand-ducal du 13 décembre 1985, la Fondation Kräizbiereg a été désignée comme organisme pouvant recevoir des dons en espèces fiscalement favorisés. Une refonte des statuts a été effectuée le 8 mars 1996 par devant le notaire Tom Metzler de résidence à Luxembourg-Bonnevoie. La refonte des statuts a été publiée au Mémorial C – numéro 636 du 7 décembre 1996. La Fondation est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro G34.

## I Le conseil d'administration et la direction de la Fondation Kräizbiereg

Les fonctions d'administrateur ne sont pas rémunérées et ne bénéficient d'aucun autre avantage, de quelle nature que ce soit.

Au 31 décembre 2016, le Conseil d'Administration se compose de la façon suivante :

### Président du conseil d'administration :

Monsieur Henri Grethen

**Vice-présidents :** Monsieur Carlo Bock,  
Madame Aline Pütz

**Secrétaire :** Monsieur Carlo Bock

### Administrateurs :

Monsieur Jeannot Berg, Monsieur Alex Bodry, Madame Claudia Dall'Agnol, Monsieur Marc Glodt, Monsieur Marc Jaeger, Madame le Dr Martine Mergen, Monsieur Aloyse Paulus, Monsieur le Dr Fernand Pauly, Monsieur Jos Schaack, Monsieur Romain Schmit, Monsieur Michel Wolter.

Aucun salarié de la Fondation n'est membre du conseil d'administration.

### Le comité d'audit financier

Le comité d'audit financier se compose de :

- Monsieur Jos Schaack, Président
- Monsieur Henri Grethen, Monsieur Jeannot Berg, membres
- Monsieur John Schummer, directeur général, Madame Carole Theisen, directrice, Monsieur Claude Geimer, directeur et Monsieur Tahar Boulehais, directeur

Il examine les projets de budgets et les comptes annuels de la Fondation et de la Société Coopérative et rend compte de ses travaux au conseil d'administration.

### Réviseur des comptes

Les comptes annuels de 2016 ont été révisés par PricewaterhouseCoopers, s.c.

### Les plates-formes départementales

L'objectif des plates-formes départementales est d'initier et de favoriser un processus permanent de réflexion et de suivi permettant de développer et d'adapter les structures et services existants aux besoins des usagers et à l'environnement législatif et réglementaire.

## La direction

La direction de la Fondation Kräizbiereg se compose de Monsieur John Schummer, directeur général, de Monsieur Claude Geimer, directeur, de Madame Carole Theisen, directrice et de Monsieur Tahar Boulehais, directeur. Madame Sabine Dumont et Madame Danielle Cardone sont les assistantes de direction et Madame Teresa Daddabbo est secrétaire de direction.

La mission la plus importante des membres de la direction consiste à préparer, mener et accompagner les changements internes et externes.

Dans cette optique, la direction, assistée par les chargés de direction, les responsables et les équipes dirigeantes des services, a investi beaucoup de temps pour participer activement aux travaux des ententes, associations, instances et initiatives externes. Ce choix stratégique avait pour objectif d'orienter et de positionner au mieux les activités de la Fondation Kräizbiereg et d'en assurer le financement compte tenu de la nouvelle donne économique dans le secteur social.

La direction de la Fondation Kräizbiereg a participé aux travaux du comité de pilotage institué par le Ministère de la Famille pour accompagner l'implémentation des nouvelles conventions dites « ASP ».

Les membres de la direction et certains chargés de direction et responsables de services ont représenté les intérêts des usagers et de l'institution aux conseils d'administration, groupes de travail et commissions de l'Entente des Gestionnaires des Centres d'Accueil (EGCA) et de la Confédération des Prestataires d'Aides et de Soins (COPAS).

Par ailleurs, la Fondation Kräizbiereg est membre d'Info-Handicap et de Don en confiance.

### I.5. Au 31.12.16, les responsables des services de la Fondation Kräizbiereg sont :

- Madame Nadia Arend, responsable de la cellule Assurance dépendance
- Monsieur François Authelet, responsable du service informatique
- Monsieur Guy Bourg, responsable du service de rééducation fonctionnelle et socio-thérapeutique
- Madame Martina Haasenritter, chargée de la direction des Foyers Pietert et La Cerisaie
- Monsieur Jérôme Heirand, chargé de la direction des Ateliers Kräizbiereg, s.c.
- Monsieur Vito Savino, chargé de la direction du Service de Formation Kräizbiereg
- Madame Patricia Marques Ribeiro responsable du service suivi-psychosocial
- Monsieur Claude Piccini responsable administratif et financier
- Monsieur Edgar Philipp, chargé de la direction des Foyers Brill, Lankhelzerweiher, du service Betreit Wunnen Gasperich et du Centre d'Accueil de Jour
- Monsieur Alain Sindt chargé de la direction du Domaine Schoumansbongert
- Monsieur Dan Ury, responsable du service technique central



### **I.6. Le comité mixte d'entreprise**

La délégation patronale au comité mixte se composait en 2016 de Monsieur Aloyse Paulus, administrateur, du directeur général et des directeurs. La délégation salariale se composait en 2016 de Messieurs Paolo Pellitteri, Ermanno Pierini, Gilles Frappier, Frank Haasenritter et Mesdames Brigitte Mai-Holbach et Lina Valente.

### **I.7. Les délégations du personnel**

Les délégations du personnel ont été reçues régulièrement par la direction pour discuter des opportunités et des problèmes liés au fonctionnement des services et pour mettre en place des projets et propositions en vue d'améliorer les conditions de travail.

### **I.8. Les amicales**

Les membres de la direction ont représenté la Fondation à la très grande majorité des activités organisées par les amicales :

29 mai 2016	Bréckefest (APIA - Ateliers Kräizbierg - SFK)
4 juin 2016	Summerfest au Foyer Brill à Dudelange (Amicale Foyer Brill)
26 juin 2016	Summerfest au Foyer Pietert à Grevenmacher (Amicale Foyer Pietert)
3 juillet 2016	Summerfest au Domaine Schoumansbongert à Frisange (Amicale Domaine Schoumansbongert)
30 novembre 2016	Fête de Noël au Foyer Lankhelzerweiher à Esch/Alzette (Amicale Foyer Lankhelzerweiher)
7 décembre 2016	Fête de Noël au Foyer Pietert à Grevenmacher (Amicale Foyer Pietert)

9 décembre 2016 Fête de Noël au Domaine  
Schoumansbongert à Frisange  
(Amicale Domaine Schoumansbongert)

14 décembre 2016 Fête de Noël au Foyer La Cerisaie  
à Dalheim (Amicale Foyer La Cerisaie)

18 décembre 2016 Fête de Noël au Foyer Brill  
à Dudelange (Amicale Foyer Brill)

### **I.9. La plate-forme de coopération avec le Ministère de la Famille**

Conformément aux dispositions de la convention conclue avec le Ministère de la Famille, la direction a rencontré à différentes reprises les représentants du ministère de tutelle. À ces occasions, le ministère a été informé de la marche générale des services.

### **I.10. Les activités organisées en 2016**

Le détail des nombreuses activités organisées par la Fondation et les Ateliers Kräizbierg peut être consulté sur le site : [www.kraizbierg.lu](http://www.kraizbierg.lu)





# Le personnel de la Fondation Kränzberg





3) Convention 2016 « Accompagnement socio-pédagogique », signée le 12/01/2017, pour les services d'hébergement (à l'exception du service Betreit Wunnen Gasperich) et d'accueil de jour.

#### IV.2. Caisse Nationale de Santé

Les contrats d'aide et de soins signés entre le réseau Kräizbiereg et la Caisse Nationale de Santé, en vue de la prestation des actes de l'assurance dépendance dans le cadre de la loi modifiée du 19 juin 1998 portant introduction d'une assurance dépendance, restent en vigueur.

### V. Participation

La Fondation Kräizbiereg est le principal actionnaire des Ateliers Kräizbiereg, s.c.

### VI. Dons et réserve d'investissements

Un fonds destiné à financer les investissements en faveur des personnes en situation de handicap a été créé suite à une décision du conseil d'administration du 10 juin 2005. Les recettes provenant des dons et du gala de bienfaisance y sont versées. Après la clôture des comptes de chaque exercice, le conseil d'administration, sur proposition de la direction, arrête la répartition du résultat.

### VII. Chantiers

En 2016, comme pour les années précédentes, la politique de rénovation de divers locaux dans les structures et services, ainsi que le remplacement de matériaux, d'équipements et de machines vétustes a été poursuivi.

Les démarches administratives, dans le respect des procédures applicables, ont été poursuivies pour les grands projets en cours, à savoir :

- Préparation d'une étude APS et des études de sol et recherche d'un bureau d'architecture concernant l'extension et la transformation partielle de la structure de logement Domaine Schoumansbongert à Frisange
- Présentation du devis global des travaux de rénovation et des mesures énergétiques au sein du Foyer Pietert au Ministère de la Famille en vue de la signature d'une convention pour débiter les travaux début 2018
- Modification de l'autorisation d'exploitation de la structure Foyer La Cerisaie à Dalheim, en étroite collaboration avec l'Administration des Bâtiments Publics et préparation des travaux de mise en conformité

- Rénovation et mise en conformité des parties communes du Foyer Brill à Dudelange / Différents échanges avec le Fonds du Logement pour déterminer la part du projet qui serait prise en charge par ses soins
- Rénovation des parties communes du Foyer Lankhelzweiher à Esch/Alzette / Mission à un bureau d'architecture en vue d'établir un devis estimatif des coûts du projet pour répondre à la demande du Ministère de la Famille
- Suite des échanges de vue avec les coordinateurs du projet visant la construction de nouveaux bâtiments et la transformation partielle de bâtiments sur le site du Kräizbiereg à Dudelange en vue de l'amélioration de l'offre d'accueil des Services d'accueil au travail, de formation et d'accueil de jour. Phase finale de l'étude APD

Globalement les travaux d'amélioration suivants ont été réalisés en 2016 :

- Remplacement d'un véhicule pour le transport de personnes en chaise roulante pour les besoins du Foyer La Cerisaie
- Rénovation de différentes chambres au Domaine Schoumansbongert à Frisange
- Renouvellement d'une partie de la surface en toiture plate du Domaine Schoumansbongert
- Première phase des travaux de remise en peinture des parties communes au sein du Domaine Schoumansbongert
- Renouvellement de plusieurs chambres au Foyer La Cerisaie
- Renouvellement de plusieurs chambres au sein du Foyer Pietert
- Remise en état de la charpente endommagée au-dessus des terrasses extérieures au Foyer Pietert
- Renouvellement de la salle de bain de l'appartement central du service Betreit Wunnen Gasperich
- Mesures de protection murale dans le réfectoire central sur le site du Kräizbiereg

### VIII. La formation continue du personnel

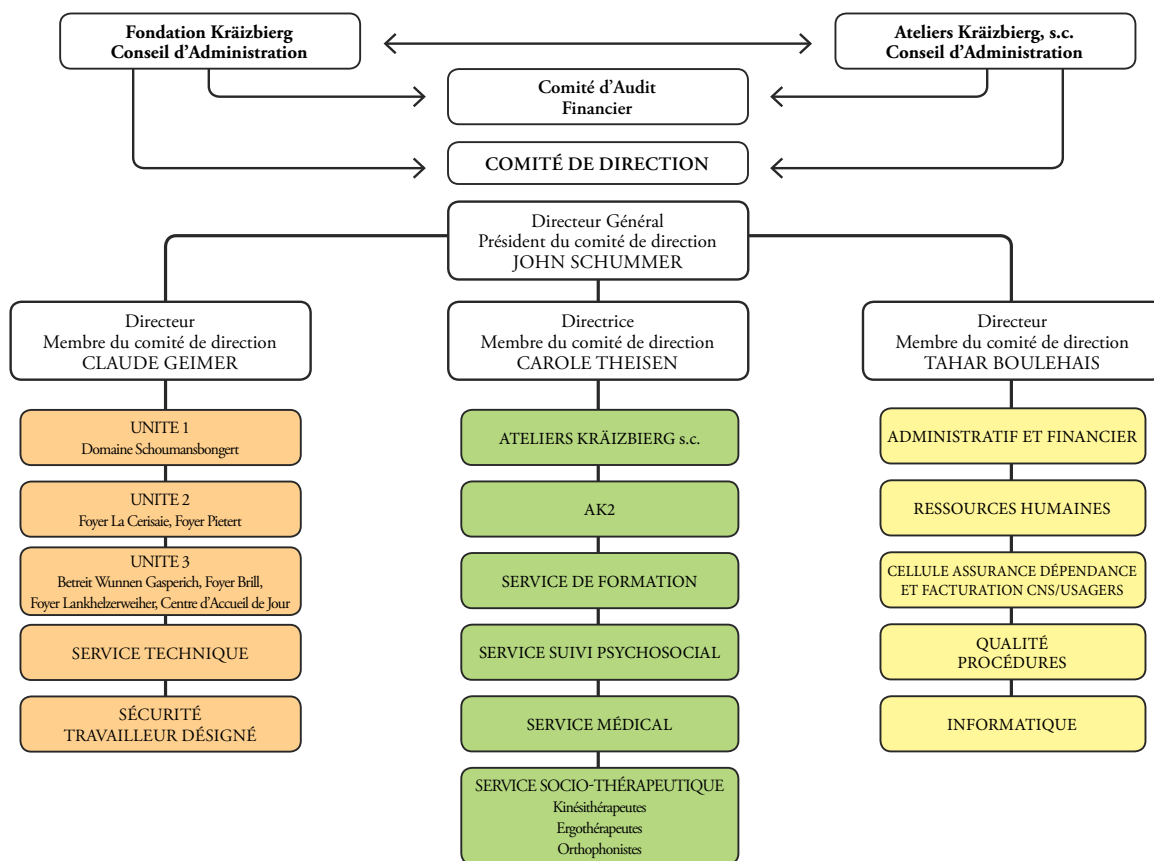
Considérant l'importance de la formation continue pour le développement des compétences professionnelles, la Fondation Kräizbiereg a essayé d'encourager les membres du personnel à participer, dans les limites des budgets afférents, à un maximum de cours et de séminaires.



Les **services** et  
structures de la  
Fondation Kräizbiërg

## IX. Les services et structures de la Fondation Kräzbierg

Organigramme fonctionnel en vigueur depuis le 20 juin 2016



En fonction des formations et expériences professionnelles des membres de la direction, l'agencement suivant des services est proposé pour offrir à chaque responsable/chargé de la direction un interlocuteur privilégié au comité de direction :

John SCHUMMER, Directeur Général et président du comité de direction

Carole THEISEN, Directrice et membre du comité de direction, chargée de l'inclusion sociale et professionnelle

- Ateliers Kräzbierg s.c., Service de Formation Kräzbierg, Service socio-thérapeutique, Service suivi psychosocial, Service médical, Ateliers AK2

Claude GEIMER, Directeur et membre du comité de direction, chargé des structures d'hébergement

- Foyer Brill, Foyer Lankhelzerweiher, Foyer La Cerisaie, Foyer Pietert, Domaine Schoumansbongert, Service Betreit Wunnen Gasperich, Centre d'Accueil de Jour Kräzbierg, Service technique central, Sécurité

Tahar BOULEHAÏS, Directeur et membre du comité de direction

- Service Comptabilité et finances, Contrôle interne et procédures, Gestion administrative, Gestion budgétaire et financière, Service des Ressources Humaines, Cellule Assurance Dépendance, Service Informatique

Dans le cadre d'une approche transversale, les directeurs élaboreront et suivront, en étroite concertation avec les chargés de direction, les responsables et les équipes dirigeantes des services, les concepts à la base des différents types de prise en charge proposés aux personnes en situation de handicap :

Carole THEISEN : inclusion sociale et professionnelle

Claude GEIMER : accompagnement socio-pédagogique, aides et soins, sécurité et hygiène et hôtellerie

### IX.1. Le Service de Formation Kräizbiereg

Le Service de Formation Kräizbiereg propose une formation professionnelle élargie à des adolescents et jeunes adultes en situation de handicap qui ne sont plus soumis à l'obligation scolaire (IMC, Ediff, classes modulaires, Lycée technique, Centre de logopédie) et/ou qui se remettent d'un traumatisme/accident (Rehazenter).

La formation offerte au SFK est surtout d'ordre éducatif, instructif et de (ré-)apprentissage. Les cours proposés sur une durée de trois années visent à faciliter l'intégration future de l'usager dans le monde du travail, qu'il soit externe sur le marché primaire ou dans un atelier protégé et à le préparer à la vie active et autonome autant que possible.

Les enseignements, basés sur un plan de formation individuel et multisectoriel, sont adaptés aux capacités et aptitudes de chaque usager et facilités par des outils spécifiques élaborés à leur mesure, ainsi que par une adaptation permanente du dispositif pédagogique le plus approprié à la situation.

De plus, des activités socio-pédagogiques, facultatives, sont également planifiées pendant les vacances scolaires, favorisant ainsi l'inclusion sociale de la personne en situation de handicap.

### IX.2. Le Centre d'Accueil de Jour

Le Centre d'Accueil de Jour prend en charge 27 personnes polyhandicapées.

Le service est constitué de 24 chaises dont certaines sont scindées en deux et occupées par des usagers à mi-temps. Il offre à des personnes polyhandicapées, bénéficiaires de l'Assurance Dépendance, qui ne peuvent pas suivre une activité professionnelle à 100 %, une place d'accueil et de bien-être.

Au Centre d'Accueil de Jour, les offres sont surtout d'ordre à établir un quotidien familial et rassurant tout en respectant le bien-être psychique et le confort physique des usagers. Les activités individuelles et de groupe sont adaptées aux capacités et aptitudes de chaque usager et facilitées par des outils spécifiques élaborés à leur mesure. Un projet socio-pédagogique individualisé est élaboré pour chaque usager et évalué annuellement. Ces activités du domaine moteur, cognitif, ludique et social stimulent l'éveil, les capacités et les aptitudes des usagers. De même, les activités d'hygiène y ont une grande valeur.

### IX.3. Foyer Brill à Dudelange

Le Foyer Brill est un foyer d'hébergement pour enfants, jeunes, jeunes adultes et jeunes salariés handicapés.

#### Critères d'admission :

- Places : 13 places
- Âge d'admissibilité : 4 – 30
- Handicap physique prédominant et handicaps associés
- Être bénéficiaire de l'Assurance Dépendance
- Fonctionnement : toute l'année, 24/24 heures

### IX.4. Foyer Lankhelzerweiher à Esch/Alzette

Le foyer Lankhelzerweiher est destiné à l'hébergement de salariés handicapés.

#### Critères d'admission :

- Places : 9 places
- Âge d'admissibilité : 18 – 40
- Handicap physique et handicaps associés ; études scolaires ; activité professionnelle
- Fonctionnement : toute l'année, 24/24 heures

### IX.5. Foyer Pietert à Grevenmacher

Le Foyer Pietert héberge des personnes lourdement handicapées et polyhandicapées, enfants et adultes.

#### Critères d'admission :

- Places : 18 places
- Âge d'admissibilité : 0 – 60
- Polyhandicap grave, mental et physique
- Fonctionnement : toute l'année, 24/24 heures

### IX.6. Foyer La Cerisaie à Dalheim

Le Foyer La Cerisaie compte deux sections : une section « stationnaire » et une section d'hébergement pour travailleurs handicapés.

#### Critères d'admission :

- Places : 25 places
- Âge d'admissibilité : 18 – 60
- Fonctionnement : toute l'année, 24/24 heures
- Handicap physique et handicaps associés
- Séjour stationnaire ; études scolaires ; activité professionnelle

### IX.7. Le Domaine Schoumansbongert à Frisange

Le Domaine Schoumansbongert propose à 56 résidents un lieu de vie adapté. Il héberge des personnes handicapées et polyhandicapées adultes, âgées de 40 ans au moins. L'unité respiratoire du Domaine Schoumansbongert peut accueillir 8 pensionnaires ayant une déficience respiratoire.

**Critères d'admission :**

- Places : 56 places
- Fonctionnement : toute l'année, 24/24 heures
- Personnes en situation de handicap vieillissantes
- Âge d'admission : + 40 ans
- Séjour stationnaire : pas d'activité professionnelle

**IX.8. Le Service « Betreit Wunnen Gasperich » (BWG) à Gasperich**

Le service BWG est agréé en tant que service d'assistance à domicile.

Le Service « Betreit Wunnen Gasperich » (BWG) à Gasperich propose à des personnes avec un handicap physique, âgées entre 18 et 60 ans, des appartements adaptés en location, ainsi que des services destinés à permettre à des personnes atteintes d'un handicap physique de jouir d'un logement autonome. Les habitations BWG sont réparties dans le quartier « Sauerwiss » comprenant 10 logements (12 places) et un centre d'assistance pour les actes essentiels de la vie.

**Critères d'admission :**

- Places : 10 appartements
- Âge d'admissibilité : 18 – 60
- Handicap physique ; autonomie sociale ;  
Activité professionnelle ou études scolaires ;  
Assurance dépendance : assistance aux actes essentiels de la vie : en principe entre 7 et 14 heures par semaine
- Fonctionnement : toute l'année, 24/24 heures

**IX.9. Service Médical**

En étroite collaboration avec le Centre Hospitalier de Luxembourg, un service médical est assuré dans toutes les institutions de la Fondation Kräizbiërg par des médecins-spécialistes en rééducation fonctionnelle. De même, des consultations sont organisées régulièrement avec des médecins généralistes.

**IX.10. Service de rééducation fonctionnelle et socio-thérapeutique**

Ce service veille au maintien et à l'amélioration du bien-être physique et de l'indépendance motrice par la kinésithérapie traditionnelle et les techniques spécifiques ainsi que les techniques de relaxation, d'hydrothérapie et de thérapie sportive. Les ergothérapeutes veillent particulièrement à l'adaptation du lieu de vie et de travail aux difficultés motrices rencontrées. Les orthophonistes prennent en charge les problèmes d'élocution et de déglutition.

**IX.11. Service suivi psychosocial**

Ce service se compose d'une équipe multidisciplinaire (psychologues, éducateurs diplômés) qui assure un suivi de la personne en situation de handicap tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Fondation Kräizbiërg. Le service assiste la personne en situation de handicap dans sa vie quotidienne tant sur le plan administratif que socioprofessionnel. Le service établit les bilans neuropsychologiques et les prises en charges psychologiques (prévisibles et programmées) de même que les prises en charge urgentes des usagers de la Fondation Kräizbiërg et des Ateliers Kräizbiërg, société coopérative. Le service est disponible pour tous les usagers de la Fondation et des Ateliers Kräizbiërg ainsi que les dossiers d'admission.

**IX.12. Cellule Assurance Dépendance**

La Cellule Assurance Dépendance s'occupe de tous les dossiers relatifs à l'assurance dépendance de l'ensemble de la Fondation Kräizbiërg et des Ateliers Kräizbiërg s.c.

**IX.13. Le service technique central**

Le service technique central assure l'entretien des immeubles et des équipements de la Fondation et des Ateliers Kräizbiërg s.c., seul ou en collaboration avec des entreprises privées ou ensemble avec l'Administration des bâtiments publics et le Ministère de la Famille.

Il assure également le suivi des chantiers de construction ou de rénovation, ainsi que le suivi administratif relatif au volet technique, la consommation d'énergie, la gestion des déchets et le nettoyage des locaux.

Un membre de l'équipe technique occupe également le poste du travailleur désigné à raison d'une tâche de 75 %. Cette personne joue un rôle important en matière de sécurité, d'hygiène et de santé au travail et conseille la Direction à ce sujet.

Le travailleur désigné organise notamment les exercices d'évacuation et les formations de sécurité pour le personnel et garantit le suivi des contrôles périodiques avec les organismes agréés.

**IX.14. Le service informatique**

Le service informatique veut offrir un outil simple, fiable et complet à tous ses utilisateurs. Pour cela, le service est doté de :





**un responsable du service** : il assure le pilotage de l'ensemble du service et garantit l'alignement de ses actions avec la stratégie globale de la Fondation. Il initie, réalise et coordonne les projets en lien avec l'informatique.

**un service support (helpdesk)** : il assure la maintenance de l'ensemble de l'infrastructure informatique et le support pour tous les utilisateurs. Ce service est disponible de 8.00 à 17.30 heures, toute l'année, 5/7 jours.

**Trois projets majeurs ont été gérés durant l'année 2016 :**

- Le dossier informatisé de l'usager Kräizbiereg, le projet DIUK. Durant cette année, nous avons finalisé les diffé-

rentes négociations et nous avons signé les contrats avec la société 2CSI. Nous avons terminé l'année en installant le programme et en commençant à le paramétrer pour répondre à nos besoins.

- Un progiciel de gestion intégré (Odoo) a été mis en place pour gérer intégralement le recrutement du personnel. L'analyse de l'intégration d'autres processus a aussi été réalisée, plus particulièrement celui de la gestion commerciale des Ateliers Kräizbiereg s.c.
- L'amélioration de la qualité des services rendus par le service informatique en alignant son fonctionnement aux processus ITIL v3.

## X. Les dons et legs

### X.1. Les dons à la mémoire de personnes décédées :

Madame ADLER-MULLER Anni

Madame BECKER Irène

Monsieur BERCHEM Guy

Madame BERG-SCHAFFNER Christine

Madame BLEY-BECKIUS Marie-Anne

Madame COURTE Louise

Madame DEMUTH Marie-Jeanne

Madame EWERT Laura Ghislaine Amédée

Monsieur LAMBERT François

Monsieur MANCINI Mariano

Monsieur MASSARD Pascal

Madame REUTER-GLESENER Catherine

Madame THILL-WALLIG Marguerite

La Fondation Kräizbiereg tient à remercier tous les généreux donateurs et les nombreuses personnes privées ayant contribué par leur générosité au développement des activités en faveur de l'intégration des personnes en situation de handicap en 2016. Ses remerciements s'adressent plus particulièrement à :

Administration Communale de Niederanven, Aide aux Enfants Handicapés du Grand-Duché, Madame Alunni Stefania, Banque BGL BNP Parisbas, Banque Internationale de Luxembourg, Monsieur Bergo Jean-Marie, Blutspendervereengung Beetebuerg, Monsieur Brahm Pierre, Bureau de courtage Paul Hauffels sàrl, Carrelages Wedekind S.A., Cercle Avicole Dalheim, Chorale Sainte Cécile Hobscheid, École Fondamentale de Beaufort, Estrich Schlag, Établissements L. Rossi, Ewald Wolter S.A., Fondation Paraton, Garage Losch Truck, Goblet Lavandier & Associés, GSR Wasserbillig, Hôtel Simon's Plaza, IF Group, Monsieur Laux Raymond, Lions Club Luxembourg Viaduc, Luxaqua sàrl, Monsieur Martins Dias André, Monsieur et Madame Pauly-Mascolo François, Monsieur Petges Marc, Monsieur Radogna Rocco, Madame Rau-Scholtes Hilda, Madame Recken Myriam, Sanichauer sàrl, Schneider Linster Fiduciaire, Société Nationale des Habitations à Bon Marché, Station Esso de Grevenmacher, TEM Jointures sàrl, TMS S.A., UBS (Luxembourg) S.A., Villeroy & Boch, Monsieur Waldbillig Henri.

### X.2. Récapitulation des dons perçus :

Dons en espèces et legs : ..... 152.941,05 €

Recettes Gala de Bienfaisance : ..... 18.119,00 €

**Total des recettes provenant de la générosité du public en 2016 :** ..... 171.060,05 €



## XI. Les comptes annuels 2016 de la Fondation Kräizbiere

### XI.1. Le bilan de la Fondation Kräizbiere au 31.12.2016 (en euros)

Actif	2016	2015
<b>Actif immobilisé</b>	<b>9.177.375,58</b>	<b>9.777.187,87</b>
Immobilisations incorporelles		
Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	113.736,43	0,00
Immobilisations corporelles		
Terrains et constructions	7.169.463,69	7.735.769,30
Autres installations, outillage et mobilier	711.450,46	858.693,57
	<b>7.880.914,15</b>	<b>8.594.452,87</b>
Immobilisations financières		
Parts dans des entreprises liées	1.182.725,00	1.182.725,00
Créances sur des entreprises liées		
<b>Actif circulant</b>	<b>20.238.846,50</b>	<b>19.123.257,66</b>
Stocks	169.280,00	169.280,00
Créances		
Créances résultant de ventes et prestations de services		
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1.070.297,58	978.937,51
Autres créances		
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	275.610,78	168.528,42
	<b>1.345.908,36</b>	<b>1.147.465,93</b>
Avoirs en banques, avoirs en acompte de chèques postaux, chèques et en caisse	18.723.658,14	17.806.511,73
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>3.627,09</b>	<b>1.488,91</b>
	<b>29.419.849,17</b>	<b>28.901.934,44</b>

<b>Capitaux propres et passif</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>26.794.003,55</b>	<b>26.609.987,54</b>
Dotation en capital	6.953.554,60	6.927.448,37
Autres réserves	11.965.472,75	9.934.558,67
Résultat de l'exercice	921.378,88	2.147.131,03
Subventions d'investissement en capital	6.953.597,32	7.600.849,47
<b>Provisions</b>	<b>433.106,91</b>	<b>98.388,66</b>
<b>Dettes</b>	<b>2.154.652,80</b>	<b>2.158.950,85</b>
Dettes envers les établissements de crédit		
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	4,00	0,00
Dettes sur achats et prestations de service		
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	311.300,73	324.769,60
Dettes envers des entreprises liées		
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	132.990,21	131.108,79
Autres dettes		
- dettes fiscales	430.703,25	421.931,71
- dettes au titre de la sécurité sociale	444.406,85	468.911,94
Autres dettes		
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	835.247,76	812.228,81
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>38.085,91</b>	<b>34.607,39</b>
	<b>29.419.849,17</b>	<b>28.901.934,44</b>

## XI.2. Le compte des profits et pertes de la Fondation Kränzbiere au 31.12.2016 (en euros)

	2016	2015
1. Chiffre d'affaires net	13.100.551,62	13.237.404,01
4. Autres produits d'exploitation	8.877.270,93	8.735.137,24
5. Matières premières et consommables et autres charges externes	(3.655.541,45)	(3.413.883,80)
a) Matières premières et consommables	(971.615,97)	(1.009.932,18)
b) Autres charges externes	(2.683.925,48)	(2.403.951,62)
6. Frais de personnel	(15.683.718,70)	(15.136.695,14)
a) Salaires et traitements	(14.335.978,77)	(13.755.018,37)
b) Charges sociales :		
- couvrant les pensions	(1.127.828,67)	(1.082.869,55)
- autres charges sociales	(948.795,22)	(937.047,98)
c) Remboursement mutualité des employeurs	728.883,96	638.240,76
7. Corrections de valeur	(799.712,99)	(869.501,57)
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	(799.712,99)	(827.954,98)
b) sur éléments de l'actif circulant	0,00	(41.546,59)
8. Autres charges d'exploitation	(954.215,85)	(471.496,16)
11. Autres intérêts et autres produits financiers	36.804,55	67.173,84
a) provenant d'entreprises liées	0,00	0,00
b) autres intérêts et produits financiers	36.804,55	67.173,84
14. Intérêts et autres charges financières	(59,23)	(7,39)
a) concernant des entreprises liées	0,00	0,00
b) autres intérêts et charges financières	(59,23)	(7,39)
15. Impôts sur le résultat	0,00	0,00
16. Résultat après impôts sur le résultat	921.378,88	2.147.131,03
17. Autres impôts ne figurant pas sous les postes 1. à 16.	0,00	0,00
<b>18. Résultat de l'exercice</b>	<b>921.378,88</b>	<b>2.147.131,03</b>

**1**

**Foyer Lankhelzerweiher**  
3-5, rue Jean Wolter  
L-4353 ESCH/ALZETTE  
Tél.: (+352) 55 55 25  
Fax: (+352) 55 32 01

**2**

**Foyer Brill**  
21-23, rue Norbert Metz  
L-3524 DUDELANGE  
Tél.: (+352) 51 64 91  
Fax: (+352) 52 23 10

**3**

**Site Kräizbiërg**  
180, route de Zoufftgen  
L-3598 DUDELANGE  
Tél.: (+352) 52 43 52 - 1  
Fax: (+352) 51 77 21

**4**

**Betreit Wunnen Gasperich**  
6, rue Tony Bourg  
L-1278 LUXEMBOURG  
Tél.: (+352) 29 60 62  
Fax: (+352) 29 60 63

**5**

**Domaine Schoumansbongert**  
16, rue de Bettembourg  
L-5750 FRISANGE  
Tél.: (+352) 26 67 77-1  
Fax: (+352) 26 67 77-701

**6**

**Foyer La Cerisaie**  
2, place Georges Reuter  
L-5685 DALHEIM  
Tél.: (+352) 23 618-1  
Fax: (+352) 23 618-239

**7**

**Foyer Pietert**  
18, rue des Fleurs  
L-6723 GREVENMACHER  
Tél.: (+352) 75 02 42  
Fax: (+352) 75 94 63

**Luxembourg**

**Luxembourg - Ville**

Esch/Alzette 1  
Dudelage 2  
Gasperich 4  
Frisange 5  
Dalheim 6  
Grevenmacher 7

## IMPRESSUM

Rédaction : Sabine Dumont, Comité de direction

Layout : Service Multimédia / Ateliers Kräizbiereg s.c.

Photos : Nikos Welter, Lynn Marx

Impression : Service Imprimerie / Ateliers Kräizbiereg s.c.

Nombre d'exemplaires : 700

Compte bancaire de la Fondation : CCPL IBAN LU06 1111 0000 3434 0000

Adresse postale : Fondation Kräizbiereg, B.P. 65 L-3401 Dudelange

Website : [www.kraizbiereg.lu](http://www.kraizbiereg.lu)

Contact : [direction@kraizbiereg.lu](mailto:direction@kraizbiereg.lu)

## FONDATION KRAIZBIERG

180, route de Zoufftgen L-3598 Dudelange  
B.P. 65 L-3401 Dudelange

tél. (+352) 52 43 52-1

fax (+352) 51 77 21

[www.kraizbiERG.lu](http://www.kraizbiERG.lu)